
**1^{ère} assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 16 février 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M ^{me} Marie-Ève Normandeau	Présidente
M ^{me} Johanne Elsener	Vice-présidente
M ^{me} Andréa Giguère	Trésorière
M ^{me} Sophie L'Archevêque	Secrétaire (départ 19h15)
M. Simon Mathias Poulin	Administrateur
M. Martin Noël	Administrateur
M ^{me} Louise Fantini	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Dave Gagnon Pelletier	Conseiller, en consultations publiques, Ville de Québec
M. Olivier Lacombe	Candidat au CQPSF
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIT ABSENTE :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
--------------------------------	--

2 citoyens sont présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

À la demande de M^{me} Marie-Ève Normandeau, Johanne Elsener ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes dans la séance par mode virtuel (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Johanne Elsener partage l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à y faire. Simon Mathias Poulin propose d'ajouter le point «Départ de M^{me} Sophie L'Archevêque» après le point 3.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2020	19 h 10
4. 1 ^{ère} période de questions et commentaires du public	19 h 12
5. Départ de M ^{me} Sophie L'Archevêque	19 h 15
6. Cooptation d'un nouvel administrateur	19 h 15
7. Suivi des dossiers :	19 h 25
• Consultation sur la Vision de la mobilité active;	
• Suivi Table vélo;	
• Rencontre des conseils de quartier	
• Rencontres du conseil d'Arrondissement	
8. Motion de félicitations pour M ^{me} Catherine Lapointe	20 h 25
9. Période d'information par les membres du conseil municipal	20 h 30
10. 2 ^e période de questions et commentaires du public	20 h 40
11. Fonctionnement du conseil	20 h 45
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
• Assemblée générale annuelle et rapport annuel	
12. Divers	20 h 55
13. Levée de l'assemblée	21 h 00

RÉSOLUTION 21-CA-01

Sur proposition de M^{me} Louise Fantini, appuyée par M. Simon Mathias Poulin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 25 NOVEMBRE

M^{me} Johanne Elsener demande s'il y a des modifications à apporter.

RÉSOLUTION 21-CA-02

Sur proposition de M^{me} Louise Fantini, appuyée par M^{me} Marie-Ève Normandeau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre.

Adoptée à l'unanimité

Suivi du procès-verbal

⇒ Aménagement hivernal du Boisé des Compagnons

M. Dave Gagnon Pelletier n'a pas réponse officielle écrite pour le moment, mais il l'aura sous peu. Il réitère que la proposition d'aménager les sentiers en hiver pour les piétons est très bonne. Comme l'entente a été renouvelée tardivement, tous les éléments de signalisations seront ajoutés au printemps. Il mentionne que la Commission de la Capitale-Nationale est propriétaire du boisé, mais l'entretien et l'exploitation des sentiers sont confiés en gestion à la Ville de Québec.

⇒ Affichage du Chemin du Pavillon – plage Jacques-Cartier

M. Dave Gagnon Pelletier a obtenu comme information de la Ville que cette artère n'est pas officiellement une voie partagée. Pour la doter d'un trottoir, il faut d'abord en faire la demande ou alors, comme il en a fait la demande à la Planification d'aménagement et environnement et au Service des transports, demander une réévaluation de la qualification de cette artère pour que des piétons et des cyclistes l'utilisent également. Il reviendra avec une réponse lorsque sa demande sera traitée.

4. 1^{ERE} PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas de questions des citoyens.

5. DEPART DE M^{ME} SOPHIE L'ARCHEVEQUE

Étant donné son changement d'adresse, M^{me} Sophie L'Archevêque remercie les membres du Conseil pour leur temps et le travail effectué ensemble. Elle espère que le projet de compostage communautaire à Pointe-Ste-Foy sur lequel elle a travaillé, puisse voir le jour.

Les membres du Conseil remercient également M^{me} Sophie L'Archevêque pour son implication.

6. COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

M^{me} Johanne Elsener présente rapidement le procédé de cooptation d'un administrateur et propose la cooptation de M. Olivier Lacombe au Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy. M. Olivier Lacombe remplit tous les critères nécessaires à sa candidature. Il se présente et partage ses intérêts quant à son implication dans le Conseil.

RÉSOLUTION 21-CA-03

Sur proposition de M^{me} Johanne Elsener, dûment appuyée, il est résolu de nommer M. Olivier Lacombe comme membre coopté.

Adoptée à l'unanimité

Le Conseil lui souhaite la bienvenue.

7. SUIVI DES DOSSIERS

7.1 Consultation sur la Vision de la mobilité active

M^{me} Johanne Elsener partage la [consultation publique sur la Vision de la mobilité active de la Ville de Québec](#). Jusqu'au 31 mars 2021, la Ville invite ses citoyens à pointer sur une carte leurs besoins et commentaires pour améliorer la pratique de la marche, du vélo, etc. Les citoyens qui le désirent peuvent également déposer un mémoire.

M^{me} Johanne Elsener demande aux autres administrateurs s'ils considèrent qu'il s'agit d'un enjeu pour lequel le CQPSF pourrait déposer un mémoire. M. Simon Mathias Poulin considère qu'il serait bon de rédiger un court mémoire pour rappeler à la Ville de ne pas oublier le secteur qui actuellement, est beaucoup organisé autour de la voiture.

M^{me} Johanne Elsener rappelle quelques éléments du quartier pour lesquelles le Conseil avait pris des résolutions: passerelles piétonnières en face de Place Naviles, la passerelle sur la rue de la Pérade et la passerelle du quartier St-Benoît.

M. Simon Mathias Poulin et M^{me} Johanne Elsener conviennent que le mémoire pourrait dans un premier temps soutenir les transports actifs et le transport en commun et dans un second temps, partager des recommandations spécifiques et primordiales au quartier.

M^{me} Marie-Ève Normandeau mentionne que le Conseil avait déjà soulevé la question des critères qualifiant les pistes cyclables, pour lesquelles la Ville ne devrait pas considérer que le débit de cyclistes, mais aussi leur emplacement (par exemple, aux abords d'une zone scolaire).

M. Simon Mathias Poulin suggère aux membres d'aller revoir les éléments des derniers procès-verbaux et il se propose pour être la personne recueillant les points qui seront suggérés.

7.2 Suivi Table vélo

M^{me} Johanne Elsener partage les propos d'un membre de la Table vélo qui considère que la Ville ne devrait pas se baser que sur le nombre d'accidents sur les pistes cyclables, puisque l'absence ou le faible taux de cyclistes peut être une indication que les gens ne se sentent pas en sécurité à circuler sur cette voie.

En ce qui concerne les tronçons à risque élevé, il y a mention du segment de piste cyclable sur le boulevard Quatre-Bourgeois, entre les Boulevards Duplessis et Henri-IV.

Dans un autre document rédigé par la Table vélo, il était question de l'ouverture et de la fermeture du réseau cyclable. Le réseau cyclable pourrait être ouvert plus tôt s'il était possible de le dégager plus rapidement au lieu d'y laisser s'entasser la neige et les débris rocailloux qui s'y accumulent.

M^{me} Johanne Elsener fait la lecture de la résolution passée par la TCV pour demander à la Ville de considérer leurs recommandations.

M^{me} Johanne Elsener suggère aux membres de regarder les documents la Table Vélo qu'elle leur transmettra, pour en discuter à la prochaine réunion.

7.3 Rencontre des conseils de quartier

M^{me} Johanne Elsener fait part d'une demande du Conseil de quartier de Sillery pour réunir les Conseils de la Ville, notamment pour soulever l'enjeu de la diminution de la couverture des enjeux locaux par les médias traditionnels. Cette rencontre viserait également à mettre en lumière leurs enjeux respectifs, afin de voir si des formes d'entraide ou d'alliance sont possibles.

M^{me} Marie-Ève Normandeau étant dans l'impossibilité de s'y rendre, M^{me} Louise Fantini représentera le Conseil de la Pointe-de-Sainte-Foy.

7.4 Rencontres du conseil d'Arrondissement

M^{me} Johanne Elsener fait part d'un reportage de janvier qui mentionnait que l'Arrondissement de Sillery / Sainte-Foy / Cap-Rouge ne tiendrait pas de séances en visioconférence. M. Dave Gagnon Pelletier précise que les citoyens ont toujours pu continuer à envoyer leurs commentaires par écrit et affirme qu'il sera possible de participer aux rencontres de ce conseil d'Arrondissement par Zoom dès mars et que les rediffusions audio des rencontres précédentes sont disponibles sur le site de la Ville.

8. MOTION DE FELICITATIONS POUR M^{ME} CATHERINE LAPOINTE

M^{me} Johanne Elsener souligne le travail et les efforts de M^{me} Catherine Lapointe, enseignante à l'École du Campanile, pour son projet d'installations artistiques dans

le Boisé du Campanile, avec des affiches en tissus sur lesquels des mots sont écrits par les élèves. Elle propose aux membres du Conseil de faire une motion de félicitations. C'est adopté à l'unanimité.

M^{me} Marie-Ève Normandeau se propose pour écrire un mot de félicitations, qui tiendra également compte des efforts de Mme Lapointe pour la tenue de classes-nature.

9. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau étant absente, M. Dave Gagnon Pelletier transmet des informations en son nom. Un sommaire décisionnel a été adopté pour le règlement sur les travaux de rénovation et de réaménagement du centre communautaire de Pointe-de-Ste-Foy. Ce règlement prévoit une dépense de 8 285 000\$ pour les travaux, les contrats de services professionnels et techniques, le personnel, l'acquisition des immeubles et des servitudes de même que l'acquittement des frais ainsi ordonnés et décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de quinze ans.

M^{me} Johanne Elsener demande s'il y a du nouveau quant à un local pour se réunir. M. Dave Gagnon Pelletier répond que le lorsque le Centre communautaire sera bien établi, et que les mesures sanitaires le permettront, il sera possible pour le Conseil de s'y réunir dans un local.

M. Simon Mathias Poulin espère que les plans du centre communautaire tiendront compte des besoins et du matériel électronique nécessaire aux réunions des Conseils de quartier.

10. 2^E PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas de questions.

11. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Correspondance et information

M. Dave Gagnon Pelletier mentionne qu'il serait bon d'établir une procédé plus efficace quant à la signature des chèques pour les paiements des fournisseurs. M^{me} Marie-Ève Normandeau se chargera des procédures pour effectuer un virement bancaire.

Trésorerie

M^{me} Andréea Giguère mentionne qu'il reste un solde de 813,06 \$ au compte.

RÉSOLUTION 21-CA-04

Sur proposition de M. Simon Mathias Poulin, appuyé par M^{me} Andrée Giguère, il est résolu d'octroyer 80\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Nouveau / nouvelle secrétaire

M. Dave Gagnon Pelletier rappelle le fonctionnement et les tâches du poste de secrétaire. M. Olivier Lacombe se propose pour le poste. Les administrateurs appuient sa candidature à l'unanimité.

Page du CQPSF

M. Simon Mathias Poulin demande la mise à jour des membres et de leur poste respectif sur la page du CQPSF sur le site de la Ville. M. Dave Gagnon Pelletier s'en chargera.

Assurances du Conseil

Par rapport aux assurances du Conseil de quartier avec BFL Canada, M. Dave Gagnon Pelletier fait part qu'il s'agissait de valider les informations sur leur site et c'est un collègue de la Ville qui s'en est occupé pour le Conseil cette année.

AGA et rapport annuel

M. Dave Gagnon Pelletier rappelle le fonctionnement des élections à venir lors de la prochaine assemblée générale annuelle et il invite les membres du Conseil à lui référer les nouveaux candidats qui aimeraient obtenir plus d'informations.

Il dresse le portrait de l'AGA, pour laquelle devra être écrit le rapport annuel qui présentera aussi les états financiers du Conseil. M. Simon Mathias Poulin suggère de reprendre le rapport d'octobre (2019-2020) et d'y ajouter les ajustements des trois derniers mois.

M^{me} Johanne Elsener demande aux membres s'ils souhaitent organiser une conférence ou une activité particulière lors de l'AGA. M. Martin Noël émet qu'en raison du contexte actuel et du faible nombre de citoyen.ne.s présent.e.s, il serait préférable de s'en passer pour cette année. Les membres l'appuient.

12. DIVERS

M. Simon Mathias Poulin fait part qu'il est dommage, pour un membre d'un Conseil de quartier qui quitte ses fonctions, qu'il n'y ait pas d'attestation ou de certificat faisant part de son implication et de son temps envers les citoyens qu'il représente. Il soumet la suggestion à M. Dave Gagnon Pelletier, qui s'informerait auprès de son directeur.

M^{me} Louise Fantini propose de faire une publication sur la page Facebook du Conseil de quartier pour souligner le départ d'un membre, et de le faire notamment pour M^{me} Sophie L'Archevêque qui vient tout juste de quitter.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 21-CA-05

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Martin Noël, appuyé par M^{me} Louise Fantini, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 50.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Johanne Elsener et M. Olivier Lacombe.

M^{me} Johanne Elsener, vice-présidente

M. Olivier Lacombe, secrétaire